



Rue de la Haute Garenne
42405 SAINT CHAMOND

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 16 JUIN 2020**

La séance est ouverte à 18h12 .Le quorum est atteint : 14 membres votants présents à l'ouverture de la séance.

Membres présents en ouverture de séance :

Membres de droit :

- ***Personnels d'encadrement de l'établissement :***
 - Mme GIRAudeau, Principale,
 - Mme MOULIN, Gestionnaire,
 - Mme MAYOU, Conseillère Principale d'éducation.

- ***Représentants élus des collectivités territoriales et Personnalités qualifiées : Absents et excusés***

- ***Représentants élus des personnels enseignants et d'éducation :***
 - Mme BEAUQUIS, représentante élue des personnels enseignants,
 - Mme IDIR, représentante élue des personnels non enseignants,
 - Mme LAFORGE, représentante élue des personnels enseignants,
 - Mme MAVILLA-SANZ, représentant élue des personnels enseignants,
 - Mme MOREL, représentante élue des personnels d'éducation,
 - M. MENDES, représentant élu des personnels enseignants.

- ***Représentants élus des personnels non enseignants :***
 - Mme PORTAILLER, représentante élue des personnels non enseignants.

- ***Représentants élus des Parents d'élèves :***
 - Mme MERCIER, représentante élue des Parents d'élèves
 - Mme PLANTIER, représentante élue des Parents d'élèves,
 - Mme RABATHEL, représentante élue des Parents d'élèves.
 - Mme ROBERT, représentante élue des Parents d'élèves,
 - Mme SHANOUN, représentante élue des Parents d'élèves.

- ***Représentants élus des Élèves :***
 - BENZID Lahcène, représentant élu des élèves.

Membres absents et excusés en ouverture de séance : 18h20

- Mme BERLIER, Représentante du conseil départemental
- M. REYNAUD, élu représentant la collectivité de rattachement
- M. DECLINE, élu représentant de la commune.
- Mr BOUHABDALAH, représentant élu des Parents d'élèves.
- MAHDI Jasmine, représentante élue des élèves.

Madame la Principale, Présidente du conseil d'administration constate la satisfaction du quorum et elle remercie les membres du conseil d'administration de leur participation.

Madame Plantier , représentante élue des Parents d'élèves, est secrétaire de séance.

En référence à la convocation transmise aux membres, l'ordre du jour soumis au vote est inchangé et se décline comme suit :

Fonctionnement des instances

Adoption de l'ordre du jour

Approbation du Compte rendu du CA du 16/06/2019

I. Action éducative et pédagogique

1. Préparation de la Rentrée 2020 :

- DHG – Présentation de la structure prévisionnelle ajustée des effectifs connus
- Incidences sur la gestion des postes des personnels enseignants. (VOIR DOCUMENTS ANNEXES)
- Dotation IMP et ventilation prévisionnelle en référence aux missions particulières

1.Actions du Projet d'établissement :

- Modification de la maquette du carnet de correspondance ;
- Annulation du voyage en Angleterre et conséquences financières
- Autorisations de signature de conventions avec les partenaires culturels suivants :

- ✓ Compagnie « Déclic »
- ✓ Compagnie « Les Babilleurs »
- ✓ Association « De tout partout »
- ✓ L'Association Amis des ondes et L'Association Gross Production.

3. Présentation de la modification des abords immédiats de l'établissement à ses entrées, des flux de circulation et des aires de stationnement, des infrastructures relatives à la mise en sécurité des usagers de la voirie (piétons, cyclistes, automobilistes et autocaristes)

II. Organisation financière et comptable

1. Approbation du compte financier 2019 et ventilation du résultat
2. Approbation de la signature d'une convention avec « Sésamaths » pour l'année scolaire 2020-2021
3. Approbation de la signature d'une convention avec Gross Prod pour des interventions relatives au projet LING au Lycée Etienne Mimard à Saint-Etienne
4. Approbation d'un don du foyer pour l'achat d'ordinateurs portables d'un montant de 1 000 €
5. Approbation d'un don du foyer pour le projet LING (versement d'une subvention du Département), d'un montant de 800 €
6. Pour info : budget définitif classe de neige 2020
7. Prélèvement sur fonds de roulement de 3000€ pour financer le crédit nourriture

III. Questions diverses : Aucune question diverse n'a été déposée.

Déroulement de l'ordre du jour

Fonctionnement des instances

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté aux membres du conseil d'administration dans son détail, il leur est demandé d'approuver ce dernier.

Acte n° 1 16/06/20	Adoption de l'ordre du jour du présent conseil d'administration		
Votants :14	Pour :14	Contre :0	Abstention :0

Les membres du conseil d'administration ont été destinataires du compte rendu du 14/05/2020. Il est demandé aux membres votants de procéder à l'approbation de ce dernier.

Acte n° 2 16/06/20	Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 14 05 2020		
Votants :14	Pour :14	Contre :0	Abstention :0

Arrivée de Mesdames MERCIER et SHANOUN respectivement à 18h15 et 18h30

I. Action éducative et pédagogique

1. Préparation de la Rentrée 2020 :

- DHG – Présentation de la structure prévisionnelle ajustée des effectifs connus.

ème

Actuellement, les effectifs en classe de 6 s'élèvent à ce jour à 101 élèves hors affectation en dispositif ULIS. Si nous maintenons nos prévisions, nous avons sur les différents niveaux, les effectifs suivants :

NIVEAUX	PREVISIONS R2020			
	PREV. DOS	EFFECTIFS JANV 2020	PREVISIONS ETAB. R2020	PREVISIONS DSDEN R2020
6EME	98	97	101	93
5EME	107	114	98	95
4EME	89	92	118	115
3EME	86	95	87	89
ULIS	12	14	12	12
TOTAL	392	412	418	404

En commission permanente du 02/07/2020, nous pourrions avoir une finalisation de ces effectifs et vérifier l'adaptation de la structure prévisionnelle à ces derniers. Si des ajustements devaient être opérés, il serait étudié en assemblée générale des personnels enseignants le 03/07/2020.

Au niveau des langues vivantes et des options, nous avons les prévisions suivantes :

LV/LCA ET GROUPES	PREVISIONS R2020			
	EFFECTIFS JANV 2020	EFFECTIFS PREVUS R2020	NBRE GROUPES	EFFECTIF MOYEN
6EME BILANGUE ALLEMAND	6	5		
5EME BIL	10	4	1	9,00
5EME ALL2		6		
5EME ESP2	85	71	3	23,67
5EME ITA2	24	20	1	20,00
5EME LAT	17	13	1	13,00
4EME BIL	3	10	1	10,00
4EME ALL2	7			
4EME ESP2	64	85	4	21,25
4EME ITA2	19	23	1	23,00
4EME LAT	9	17	1	17,00
3EME BIL	9	3	1	10,00
3EME ALL2		7		
3EME ESP2	64	60	3	20,00
3EME ITA2	25	18	1	18,00
3EME LAT	9	9	1	9,00

En complément, Madame le Chef d'établissement explicite que les données ont été actualisées en fonction des éléments connus à ce jour (départs, arrivées, en cycle 4 et notamment sur les niveaux 4^{ème} et 3^{ème}). Concernant les dossiers 5^{ème}, ils n'ont pas encore été traités complètement (2 classes sur 4) et les effectifs prévisionnels des groupes de LV2 sur ce niveau sont ceux arrêtés en Janvier 2020.

Concernant l'enseignement en classe de 5^{ème} ; il est néanmoins fort probable que nous ayons l'obligation de constituer un alignement de groupes en ayant recours au professeur exerçant sur le CSR. Le professeur affecté sur ce CSR exerce au Lycée professionnel et au Lycée Général Jacob Hotzler de Firminy. Par conséquent, le partage entrainera obligatoirement des complexités d'emploi du temps.

- Incidences sur la gestion des postes des personnels enseignants.

Actuellement en TRM, nous avons le constat suivant :

- ✓ 7 quotités d'exercice partagé dont :
 - 5 personnels en CSR (en entrants)
 - 2 personnels en sortants
- ✓ 1 suppression de poste en allemand,
- ✓ 2 créations de poste en mathématiques (1) et en histoire géographie (1)
- ✓ 1 support d'enseignement en mathématiques réservé à un professeur stagiaire pour 9h00.

De plus, il est à noter qu'à l'exception des sciences physiques, tous les partages de poste sont nominativement connus.

Il nous reste à avoir les nominations concernant les BMP :

- ✓ En EPS,
- ✓ En Histoire géographie (sur le support de Mme Auffret pour une quotité de 18h00)
- ✓ En mathématiques pour 09h00 venant en complément de la quotité exercée par le professeur stagiaire

Enfin, quelques professeurs ont effectué une demande de mutation, nous n'avons pas encore connaissance des résultats du mouvement intra-académiques

- Dotation IMP et ventilation prévisionnelle en référence aux missions particulières

La dotation en IMP n'a pas varié depuis Février 2020, elle est toujours de 6.5 unités. Le chef d'établissement rappelle que quelques heures ont été provisionnées comme suit :

LETTRES	THEAT+PP 3	1,25
ALLEMAND LV1		
ALLEMAND LV2		
ANGLAIS	PP 3	0,25
ESPAGNOL LV2		
ITALIEN LV2		
HIST-GEO / EMC	PP 3	0,25
MATHEMATIQUES		
TECHNOLOGIE		
SC. PHYSIQUES	LABO	1,00
S.V.T	LABO + PP3	2,25
EDUCATION MUSICALE	CHO	0,50
ARTS PLAST.		
EPS	UNSS	9,00
	HAND+DED PISC	1,30

Avec cette provision effectuée sur la DHG pour rétribuer des heures d'enseignement devant élèves, Madame la Principale précise que l'établissement disposera de : $6,5 + 1,5 + 0,3 = 8,3$ équivalent HSA pour rétribuer les différentes charges de service soit un budget de -1,2 HSA en référence à la dotation passée (dans la mesure où l'heure de coordination de la section sportive est désormais à prendre sur cette enveloppe)

En réponse à la question posée par Madame MAVILLA –SANZ, représentante des personnels enseignants, et ce relativement au calendrier de la répartition de ces IMP, Madame la Principale précise qu'il faut avoir un projet de répartition validé avant l'ouverture de la campagne de remontée des services enseignants qui se déroule, chaque année, à la mi-octobre.

2. Actions du Projet d'établissement :

- Modifications de la maquette du carnet de correspondance

L'établissement change d'éditeur pour le choix des carnets de correspondance. Pour des questions de qualité le choix de l'établissement s'est porté sur l'imprimeur MEDIAPERFECT situé à Andrézieux Bouthéon. Mme MAYOU, CPE présente les principales modifications suivantes :

- ✓ Les coupons détachables sur la page « Réprimandes » afin d'en faciliter leur recensement et leur gestion,
- ✓ L'augmentation du nombre de pages (3) destinées à la correspondance avec les familles
- ✓ L'ajout à la demande des professeurs du motif de leur absence impliquant un ou des changement(s) d'emploi du temps de l'élève.

Monsieur MENDES, représentant des personnels enseignants et référent TICE pose la question quant à la mise en œuvre du carnet de liaison électronique. En réponse et compte tenu du faible degré de consultation du cybercollège, par plusieurs familles, il n'apparaît pas judicieux de mettre en œuvre dès à présent ce dispositif. L'utilisation du Portail Scolarité Services concernant les demandes de bourse et les opérations d'orientation pour les élèves de 3^{ème} nous renseigne quant à la nécessité d'accompagner dans les prochaines années, l'ensemble des parents dans la manipulation de ces outils. Renoncer au carnet de liaison traditionnel suppose que l'actuelle fracture numérique soit résolue.

- Annulation du voyage en Angleterre et conséquences financières.
 - ✓ En raison de la pandémie de COVID19 ; les voyages scolaires ont été annulés. Aussi concernant le voyage scolaire prévu début Juin, il a été convenu avec la prestataire d'obtenir un avoir d'une valeur de 2000€ pour une durée de 18 mois.
 - ✓ L'ensemble des familles ont été intégralement remboursées, par l'Agence comptable, de leur participation financière, auparavant perçue par le collège.

En aparté, et concernant le remboursement des autres créances, un représentant des parents d'élèves demande s'il est possible de revendre des tickets de cantine non utilisés. Il est rappelé que lorsque les tickets concernent des élèves d'une même famille, il n'y a aucune disposition à effectuer. En revanche dans toutes les autres situations, les tickets de cantine étant nominatifs, il est important de prévenir le service gestion de

leur cession.

- Autorisations de signature de conventions avec les partenaires culturels suivants :

✓ Compagnie « Déclic »

Compte tenu des annulations pour cette année, de certaines sorties, l'établissement envisage à nouveau de faire intervenir, la compagnie « déclic » en septembre 2020 sur le thème du Harcèlement au bénéfice des élèves de 5^{ème} et de 3^{ème}. Celle-ci constituera une « action obligatoire » pour chaque élève scolarisé sur ces deux niveaux d'enseignement. A cet effet, son financement sera entièrement pris en charge par le collège et le FSE (1000,00€).

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver la demande d'autorisation de signature de la convention avec ce partenaire culturel.

Acte n° 3 16/06/20	Autorisation de signature de la convention de partenariat avec la compagnie Déclic		
Votants :15	Pour :15	Contre :	Abstention :

✓ Compagnie « Les Babilleurs »

Dans le cadre du dispositif « Ecole ouverte » ; il est prévu de faire intervenir une compagnie théâtrale dénommée « Les Babilleurs ». La prestation coute 300€ pour 6 heures d'intervention le 08/07/20. Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver la demande d'autorisation de signature de la convention avec ce partenaire culturel.

Acte n° 4 16/06/20	Autorisation de signature de la convention de partenariat avec la compagnie « Les Babilleurs ».		
Votants :15	Pour :15	Contre :	Abstention :

✓ Association « De tout partout »

Dans le cadre du dispositif « Ecole ouverte » sur l'exercice 2020 ; il est prévu de faire intervenir l'association « De tout partout » concernant la réalisation d'ateliers d'éducation aux médias. La prestation coute 60€/ heure, tarif DRAC. De plus la convention stipule en son article 4, les dispositions suivantes : « des frais de matériel supplémentaires, des frais de flux audio, des frais de diffusion en hertzien, et des frais d'intervenants techniques ». Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver la demande d'autorisation de signature de la convention avec ce partenaire culturel.

Acte n° 5 16/06/20	Autorisation de signature de la convention de partenariat avec l'Association « De tout partout »		
Votants :15	Pour :15	Contre :	Abstention :

✓ L'Association Amis des ondes et L'Association Gross Production.

Ces deux associations sont intervenues pendant la période de confinement en ayant diffusées en hertzien sur les ondes de « Radio Dio » de Saint Etienne, deux émissions radiophoniques en direct avec les élèves de 6.2 pour une durée de 2 fois de 3 heures.

Deux rétrospectives de ces émissions ont été publiées sur Radioschool by PJ. Cette intervention a été effectuée gratuitement par les deux associations signataires de la présente convention. Mais néanmoins, la signature de ce dernier document est nécessaire afin de permettre aux deux associations partenaires de pouvoir justifier de leur mission auprès de leurs financeurs. Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver la demande d'autorisation de signature de la convention avec ces deux partenaires culturels.

Acte n° 6 16/06/20	Autorisation de signature de la convention de partenariat tripartite avec L'Association Amis des ondes et L'Association Gross Production.		
Votants :15	Pour :15	Contre :	Abstention :

Pour information, la création du support web média Radioschool by PJ a été récompensée par l'obtention du prix académique « MEDIATICKS 2020 » en catégorie Web média. Son exploitation pédagogique au bénéfice des acquisitions langagières des élèves a

visiblement séduit les membres du Jury.

3. Présentation de la modification des abords immédiats de l'établissement à ses entrées, des flux de circulation et des aires de stationnement, des infrastructures relatives à la mise en sécurité des usagers de la voirie (piétons, cyclistes, automobilistes et autocaristes

En Commission d'Hygiène et sécurité le 16/01/2020, il avait été décidé de demandé à SAINT ETIENNE METROPOLE et à la mairie de SAINT CHAMOND, des demandes d'aménagement de la voirie et des flux de circulation aux entrées de l'établissement. Un courrier leur avait été adressé le 23/01/2020.

Il nous a été formulé une décision favorable les concernant. Un plan d'aménagement nous a été transmis. Les travaux débiteront cet été.

Pour information, l'établissement recevra, d'ores et déjà, le 01/09/20 à 09h00, la visite de :

- Monsieur Ziegler, Président du Conseil départemental de la Loire,
- Madame Marras, Vice - Présidente du Conseil départemental de la Loire,

Les membres du conseil d'administration de l'établissement seront, par ailleurs, invités à partager ce temps de rencontre.

En aparté, et suite à une remarque concernant le problème de la défectuosité de l'ascenseur nouvellement installé, il est répondu aux membres du conseil d'administration qu'un audit technique a été effectué dernièrement. Il est prévu d'installer prochainement une pompe de relevage de manière à évacuer les eaux en provenance du sol et non du toit du bâtiment ou des parois de l'équipement

II. Organisation financière et comptable

1. Approbation du compte financier 2019 et ventilation du résultat

Madame la Gestionnaire, sous couvert de l'approbation préalable de Madame l'Agent comptable du Lycée C.LEBOIS, présente le compte financier 2019 ainsi que le rapport du chef d'établissement associé (voir document de présentation orale et rapport de l'ordonnateur fournis en pièces jointes). Il est demandé aux membres d'approuver sans réserve le compte financier de l'exercice comptable 2019 du collège P. Joannon

Acte n° 7 16/06/20	Approbation du compte financier 2019		
Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :

Acte n° 8 16/06/20	Approbation de la ventilation du résultat de l'exercice 2019		
Votants : 15	Pour : 15	Contre :	Abstention :

Durant l'exposé du compte financier, quelques commentaires et observations complètent ce dernier ; à savoir :

- Concernant l'observation de la remontée du taux de boursiers au sein de l'établissement, celle-ci s'explique par la politique d'accompagnement des familles dans la réalisation de la demande via le Portail Scolarité Services.
- L'établissement n'a toujours pas pour projet d'investir dans un système de pré - paiement numérisé avec un distributeur de plateaux. Pour l'année prochaine, l'acquisition de tickets pour la prise ponctuelle de repas, restera en vigueur. Cette décision assure, aux personnels du service de gestion, de pouvoir garder une relation directe avec les élèves qui en ont le plus besoin. De plus, l'investissement dans un tel système se révèle être très onéreux, non seulement au moment de son acquisition ; mais aussi à l'année, pour le financement de la licence d'utilisation du logiciel de gestion de la borne. Notre service de restauration accueillant déjà un faible effectif d'élèves demi-pensionnaires ; l'importance en termes d'augmentation des charges fixes serait trop important au regard de l'impératif de rétablir l'équilibre budgétaire de ce service.
- Le service de restauration présente un déséquilibre structurel en forte augmentation. L'impact de la réduction du nombre de convives (en raison de l'élargissement de la pause méridienne) se chiffre :
 - par la baisse des recettes du service,
 - par l'augmentation du seuil de rentabilité (montant des recettes relatives au nombre de repas vendus à partir duquel les charges fixes sont couvertes).

De même, il apparaît indispensable de progresser sur le montant du crédit nourriture. Si nous voulons conserver une politique

d'approvisionnement de qualité, il nous faut absolument lutter contre le gaspillage en adoptant une gestion des stocks rigoureuse et une politique de service différenciée en fonction des besoins alimentaires des élèves (taille des rations – recours au « rab »).

2. Approbation de la signature d'une convention avec « Sésamaths » pour l'année scolaire 2020-2021

A la rentrée 2020, le collège évaluera les acquis scolaires des élèves en ayant exclusivement recours au logiciel « SACOCHE » permettant de produire des états de synthèse des compétences des élèves par évaluation, par discipline, par trimestre, par année de scolarité et par cycle.

Ainsi l'établissement sera dans une situation d'exercice désormais en complète conformité avec les textes réglementaires (cf. code de l'éducation, articles D.122-1 à D.122-3 - Décret n° 2015-1929 du 31-12-2015 - arrêté du 31-12-2015 relatif au contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège, modifié par l'arrêté du 11-5-2016) relatifs à la réforme du collège de 2016.

Cette application a été produite par l'association « SESAMATHS » qui crée et publie :

- d'autres outils logiciels pédagogiques numériques,
- des contenus disciplinaires, en mathématiques, gratuits, en ligne,
- des manuels scolaires.

Pour pouvoir utiliser l'application SACOCHE, il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver la demande d'autorisation de signature de la convention avec ce partenaire professionnel.

Acte n° 9 16/06/20	Autorisation de signature de la convention de partenariat tripartite avec L'Association SESAMATHS pour 50,00€		
Volants :15	Pour :15	Contre :	Abstention :

3.Approbation de la signature d'une convention avec de Tout Partout pour des interventions relatives au projet LING au Lycée Etienne Mimard à Saint-Etienne.

Le jeudi 11/06/20, l'équipe des professeurs impliqués dans la Webradio du collège accompagné de Monsieur Pacrot, Intervenant de l'Association Grossprod pour ce projet se sont rendus au lycée Etienne MIMARD de SAINT ETIENNE pour présenter le projet LING (associé à celui de la WEBRADIO) afin de débiter les opérations d'essai du projet sur le bassin Loire Sud.

Cette rencontre a débuté à 09h30 et elle s'est terminée à 11h30. Celle –ci fut très fructueuse. Madame Wauters, professeur documentaliste du Lycée Mimard en charge de la publication d'articles sur la plateforme numérique nationale des professeurs documentalistes projette de mettre en ligne un article sur le projet.

Par ailleurs, elle nous a adressé les messages suivants très encourageants, le 12/06/20 :

« Bonjour,

Notre rencontre d'hier a été très enrichissante et stimulante.

1- Je suis impatiente de partager ce qui est "modélisable" sur EDW

2- Par ailleurs, j'ai envoyé un mail aux collègues susceptibles d'être intéressés sur plusieurs points évoqués (voir copie ci-après). Je vous informerai dès que j'aurai des retours. Doré et déjà notre collègue d'histoire-Géo est partante pour les podcasts "histoire et patrimoine". J'attends plus particulièrement une réponse des collègues d'informatique et industries graphiques.

3- Nous sommes en train de rédiger notre demande de subvention pour la webradio. Canopé doit nous faire une proposition mais, en fonction, nous reprendrons peut-être contact avec Samuel.

Copie mail envoyé le 12/06/2020 sur Pronote :

Bonjour,

Nous avons rencontré une équipe d'enseignants du collège Joannon qui porte un projet assez ambitieux autour de la connaissance du patrimoine industriel local. Plusieurs collaborations pourraient être envisagées avec Mimard :

Seriez-vous intéressés par un aspect de ce projet avec vos élèves ?

Si oui merci de nous le dire avant fin juin afin que nous puissions rédiger notre projet.

I- Présentation générale du projet de Joannon:

* Projet de création d'un jeu numérique autour du patrimoine industriel, une sorte de "pokemon go". Dans cet objectif, plusieurs enseignants font travailler les élèves sur le passé industriel de leur ville et de la région, notamment à travers la rencontre de partenaires (archives, cerpi, musée...) et ce afin de créer l'histoire du jeu et son contenu (personnages, lieux, apports historiques...);

* Est prévue la création une ballade audio grâce à des QR codes à flasher tout au long d'un parcours dans la ville, ces QR codes renverraient à des podcast fait par les élèves sur différents lieux importants. Cette ballade serait proposée lors des journées du patrimoine (si elles ont bien

lieu...) avec une géolocalisation sur une application.

* Voici le lien : <https://radioschoolbybj.wixsite.com/radioschool>

II- Pour Mimard,

Peuvent être intéressés les profs d'histoire-géo, lettres, arts appliqués et disciplines professionnelles ou technologiques :

* LP (IG-PI, arts appliqués)

- Charte graphique + impression

* LGT (SNT, SIN ?)

- projet numérique (développer une application, cartographie...)

* LP-LGT : lettres, langues, histoire-géo, disciplines et ateliers pro et techno :

Nous aimerions enregistrer des podcasts d'élèves (très courts : 1 à 3 minutes) pour la webradio de Mimard et ensuite échanger avec des collégiens :

- Sur le passé historique de Saint-Etienne (plusieurs points du programme : patrimoine industriel, métropolisation, EDD, design, architecture...)

: présentation d'un personnage, un monument, une activité emblématique de la ville. Pourquoi pas des traductions en anglais ou autre ?

- Valorisation des filières professionnelles ou technologie : nos élèves présentent et font visiter "virtuellement" leurs filières et ateliers...

Merci de vos retours

Béatrice, Régis »

Le tarif horaire de l'intervenant Monsieur PACROT est de 60,00€ de l'heure. Cette prestation est financée dans le cadre de la subvention de 800,00€ accordée par le Conseil Départemental au FSE du collège qui a lui-même fait un don à l'établissement pour reversement.

Afin de pouvoir rétribuer Monsieur PACROT de son intervention, il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver la demande d'autorisation de signature de la convention avec l'association « De tout partout ».

Acte n° 10 16/06/20	Autorisation de signature de la convention de partenariat avec L'Association « De tout partout » dans le cadre de l'essaimage du projet LING sur le territoire de SAINT ETIENNE METROPOLE		
Votants :15	Pour :15	Contre :	Abstention :

4. Approbation d'un don du foyer pour l'achat d'ordinateurs portables d'un montant de 1 000 €

Pour permettre aux élèves non équipés en matériel informatique, l'établissement a investi dans l'acquisition de 17 matériels (tablettes et clients légers) à prêter. Le FSE a par ailleurs effectué un don de 1000€ pour réduire le cout de cette dépense totale de 2848,50€.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de voter l'approbation de ce don du FSE

Acte n° 11 16/06/20	Approbation d'un don du foyer pour l'achat d'ordinateurs portables d'un montant de 1 000 €		
Votants :15	Pour :15	Contre :	Abstention :

5.Approbation d'un don du foyer pour le projet LING (reversement d'une subvention du Département), d'un montant de 800 €

Le conseil départemental a versé au FSE une subvention de 800€ concernant le développement du projet LING ; dans le cadre de ce dernier le FSE reverse au collège le montant de cette somme. Il est demandé aux membres du conseil d'administration de voter l'approbation de ce don du FSE de 800€

Acte n° 12 16/06/20	Approbation d'un don du foyer pour le développement du projet LING de 800,00€		
Votants :15	Pour :15	Contre :	Abstention :

6. Pour info/vote : budget définitif classe de neige 2020

Madame la Gestionnaire présente le bilan financier de la classe de neige 2020 présenté en annexe du présent procès verbal

Acte n° 12 16/06/20	Approbation du budget définitif classe de neige 2020		
Votants :15	Pour :15	Contre :	Abstention :

7. Prélèvement sur fonds de roulement de 3000€ pour financer le crédit nourriture

En raison du besoin prévisionnel de financement du SRH, il est demandé aux membres du conseil d'administration de voter le prélèvement sur fonds de roulement de 3000€ pour financer le crédit nourriture.

Acte n° 13 16/06/20	Prélèvement sur fonds de roulement de 3000€ pour financer le crédit nourriture		
Votants :15	Pour :15	Contre :	Abstention :

III. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil d'administration est levée à 19H57

A SAINT CHAMOND, le 17/06/2020

Le Président du Conseil d'administration	Le secrétaire de séance
I. GIRAUDEAU	C.PLANTIER

